



PLAN STRATÉGIQUE 2013-2016

Conseil supérieur
de la langue française

PLAN STRATÉGIQUE 2013-2016

Conseil supérieur
de la langue française

Cette publication a été produite par
le Conseil supérieur de la langue française.
800, place D'Youville, 13^e étage
Québec (Québec) G1R 3P4
Téléphone : 418 643-2740
Télécopieur : 418 644-7654
Site Web : www.cslf.gouv.qc.ca
Courriel : cslf@cslf.gouv.qc.ca

Vous trouverez sur le site Web du Conseil supérieur de la langue française :
la liste des membres, les avis, les communiqués de presse, les données
statistiques et de nombreux autres renseignements.

© Gouvernement du Québec, 2014

Dépôt légal – 2014
Bibliothèque et Archives Canada
Bibliothèque et Archives nationales du Québec

ISBN 978-2-550-69653-7 (version imprimée)
ISBN 978-2-550-69654-4 (version PDF)

LETTRE DE LA MINISTRE

Monsieur Jacques Chagnon
Président de l'Assemblée nationale
Hôtel du Parlement
1045, rue des Parlementaires, bureau 1.30
Québec (Québec) G1A 1A4

Monsieur le Président,

J'ai le plaisir de déposer à l'Assemblée nationale du Québec le Plan stratégique 2013-2016 du Conseil supérieur de la langue française, conformément à la Loi sur l'administration publique.

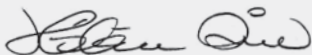
Ce plan stratégique expose la vision d'avenir, les enjeux et les orientations qui guideront les actions de l'organisme au cours de la période visée, de même que les objectifs de résultats à atteindre d'ici le 31 mars 2016 et les indicateurs de performance permettant d'en témoigner.

Les engagements contenus dans ce plan contribueront à la réalisation des orientations gouvernementales en matière de langue française, qui visent sa protection et sa promotion, ainsi qu'aux objectifs de développement durable pertinents.

Je souscris entièrement aux stratégies énoncées dans ce document et puis vous assurer que le personnel du Conseil supérieur de la langue française consacrera toute l'énergie nécessaire à la mise en œuvre de son plan stratégique 2013-2016.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments distingués.

La ministre responsable de la Protection et de la Promotion de la langue française,



Hélène David
Québec, juillet 2014

LETTRE DU PRÉSIDENT

Madame Hélène David
Ministre responsable de la Protection
et de la Promotion de la langue française
Ministère de la Culture et des Communications
Édifice Guy-Frégault
225, Grande Allée Est, bloc A, 1^{er} étage
Québec (Québec) G1R 5G5

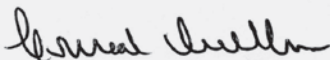
Madame la Ministre,

J'ai l'honneur de vous transmettre le Plan stratégique 2013-2016 du Conseil supérieur de la langue française. Ce plan s'inscrit dans les orientations gouvernementales relatives à la protection et à la promotion de la langue française et tient compte des objectifs de développement durable appropriés. Il est, de plus, le fruit de discussions auxquelles ont contribué tour à tour le personnel du Conseil et ses membres, des représentants des organismes linguistiques ainsi que différents observateurs de la société au fait du dossier linguistique et du contexte socioéconomique québécois.

Je tiens à vous assurer de l'engagement du Conseil à mettre en œuvre ce plan stratégique, qui guidera les actions à réaliser au cours des prochaines années.

Je vous prie d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

Le président,



Conrad Ouellon
Québec, juillet 2014



TABLE DES MATIÈRES

MISSION.....	8
VISION.....	8
CONTEXTE.....	8
CHOIX STRATÉGIQUES.....	13
TABLEAU SYNOPTIQUE.....	18

MISSION

Le Conseil supérieur de la langue française (CSLF) a pour mission de conseiller le ou la ministre responsable de la Charte de la langue française sur toute question relative à la langue française au Québec. De plus, il peut informer le public sur toute question qui concerne le français au Québec.

VISION

Un organisme représentatif de la société québécoise dans toute sa diversité, qui est une référence incontournable quant aux enjeux linguistiques au Québec et aux façons d'adapter la politique linguistique pour consolider la place du français comme langue commune de la vie publique.

CONTEXTE

Contexte général externe

Une étude récente du CSLF a montré que la population du Québec perçoit que le français est la langue la plus importante pour marquer l'appartenance à la société québécoise, pour contribuer au bon fonctionnement de celle-ci, pour avoir des relations sociales intéressantes et pour communiquer avec les immigrants qui sont en situation d'apprentissage du français. Il s'agit d'un large consensus en ce qui regarde la place centrale du français dans des aspects importants de la vie en société. Cependant, lorsqu'il est question de réussite personnelle et professionnelle, les perceptions sont moins consensuelles. Si l'on considère l'ensemble de la population, la perception générale est que, pour réussir dans la vie au Québec, le français et l'anglais sont deux langues importantes¹.

Dans son avis intitulé *Redynamiser la politique linguistique du Québec*, paru en mars 2013, le CSLF brosse un tableau nuancé de la situation du français au Québec. Il fait un certain nombre de constats qu'il convient de reprendre ici.

1. Michel PAGÉ et Charles-Étienne OLIVIER, *Importance et priorité du français pour la population québécoise : étude exploratoire*, Québec, CSLF, juin 2012, p. 81-83.

La politique linguistique du Québec a eu des effets positifs notables au cours des dernières décennies. On peut observer plusieurs facteurs qui sont favorables à l'utilisation du français comme langue commune. Au premier chef, l'apprentissage du français et la formation en français, que ce soit par la scolarisation obligatoire, par les études supérieures ou bien par la francisation, rejoignent une majorité de plus en plus grande de Québécois. Cette situation constitue un acquis fondamental.

Cet acquis ne doit cependant pas masquer les problèmes touchant la bonne maîtrise du français par l'ensemble des Québécois, peu importe leur langue maternelle. Il ne doit pas non plus faire oublier l'ampleur considérable de la tâche que constitue la francisation de milliers d'immigrants chaque année, et ce, dans un contexte où la proportion de francophones de langue maternelle et de langue d'usage à la maison est en diminution, particulièrement dans la région de Montréal.

On remarque par ailleurs que les immigrants s'installent encore majoritairement dans la région métropolitaine de Montréal (RMM), en particulier sur l'île de Montréal. Cette concentration amène son lot de défis quant à l'intégration socioéconomique et linguistique des nouveaux arrivants. Par exemple, bien que l'on observe chez les allophones francotropes² une forte propension à utiliser le français dans l'espace public, chez les allophones non francotropes, l'utilisation du français dans l'espace public reste plutôt faible.

Malgré les nombreux aspects positifs et encourageants de l'évolution de la situation linguistique, il reste des zones où les progrès demeurent insuffisants. Il en va ainsi de la présence grandissante de l'anglais dans le monde du travail, qui constitue une source de préoccupation et fait de la langue du travail un domaine prioritaire d'action. On observe que, globalement, entre 1989 et 2010, l'usage du français dans le monde du travail a diminué, tant à l'échelle du Québec que dans la région métropolitaine de recensement (RMR) de Montréal et sur l'île de Montréal. Cette diminution se fait le plus souvent au profit d'une augmentation du bilinguisme français-anglais (à des degrés divers) ou parfois d'un usage plus général de l'anglais.

2. Le terme *francotropes* réfère aux personnes de langue maternelle tierce natives de pays de tradition française ou ayant une langue maternelle romane.

Il est clair que le marché du travail a évolué au cours des dernières décennies, en raison notamment de l'adaptation aux nouveaux impératifs des échanges économiques dans un monde globalisé et de l'internationalisation des entreprises. Aussi, la connaissance d'une autre langue que le français, généralement l'anglais, est devenue une nécessité pour un grand nombre de postes dans plusieurs secteurs d'activité. La politique linguistique s'est adaptée à cette réalité. Il importe cependant de garder à l'esprit que le bilinguisme, quoique de plus en plus utile, ne peut ni ne doit devenir une exigence systématique dans le monde du travail au Québec.

Le rétrécissement progressif de l'espace réservé à la seule langue française sur le marché du travail au Québec peut difficilement être envisagé comme un objectif souhaitable, étant donné qu'il rend plus problématique l'atteinte de l'objectif de faire du français la langue normale et habituelle du travail. Or, le français doit absolument avoir ce statut pour que le Québec soit en mesure d'intégrer les immigrants sur les plans socioéconomique et linguistique.

Ainsi, la francisation des immigrants et leur insertion sociale dans les réseaux francophones de travail et de la société civile constituent également un domaine prioritaire d'action. En effet, 37 % des immigrants admis entre 2007 et 2011, soit plus de 91 000 personnes, ne connaissaient pas le français à leur arrivée. En outre, malgré la proportion importante d'immigrants possédant une formation professionnelle approfondie, il n'en demeure pas moins qu'au Québec, leur taux d'emploi reste plus bas que celui des personnes nées au pays. Certains parcours de formation ne semblent pas permettre d'atteindre une connaissance du français appropriée à l'exercice d'une profession réglementée. À cet égard, les personnes de langues tierces et les anglophones qui ont fréquenté des établissements de langue anglaise doivent redoubler d'efforts pour atteindre cette connaissance. D'autant plus que l'acquisition du vocabulaire technique et des codes propres à une profession nécessite, tout particulièrement pour ces personnes, une formation qualifiante en français.

Un autre sujet de préoccupation consiste en la maîtrise du français par tous les Québécois. Les programmes existants de formation de la main-d'œuvre doivent être accrus et plus ouverts à la maîtrise du français. De plus, la formation professionnelle et technique doit permettre aux jeunes de maîtriser d'abord en français la terminologie de leur domaine de formation.

Par ailleurs, la maîtrise du français par une partie considérable de la main-d'œuvre n'est pas toujours suffisante pour répondre aux besoins des entreprises et de l'ensemble des employeurs. Une étude internationale réalisée en 2012³ indique qu'en matière de littératie au Québec, plus de la moitié des personnes de 16 à 65 ans (53,3 %) n'atteignent pas le niveau de compétence 3, soit la capacité de lire des textes souvent denses et longs ainsi que de cerner, d'interpréter ou d'évaluer plusieurs informations afin de procéder à des niveaux variés d'inférence. À titre de comparaison, cette proportion est plus élevée que celle de l'Ontario (46,8 %), du Canada (48,5 %) et de la moyenne des pays de l'OCDE (49,0 %). Outre le coût humain qu'elle entraîne, cette situation est un frein important au développement des entreprises et, *a fortiori*, au développement économique du Québec.

Enfin, un dernier aspect prioritaire se dégage à la lumière de l'analyse de la situation, à savoir l'exemplarité et le rôle moteur de l'Administration et du secteur public. L'État, dans toutes ses composantes, doit lui-même respecter l'ensemble des éléments de la politique linguistique qui le concernent. De plus, l'exemple de l'État peut avoir un effet d'entraînement non négligeable dans la francisation de plusieurs secteurs d'activité.

La volonté gouvernementale d'engager pleinement l'administration publique dans ce rôle s'observe dans la nouvelle version de la Politique gouvernementale relative à l'emploi et à la qualité de la langue française dans l'Administration, approuvée par le Conseil des ministres en mars 2011. La poursuite de façon exemplaire des objectifs de cette nouvelle politique linguistique constitue un défi de taille. Au cours des dernières années, un manque de mobilisation de certains ministères et organismes concernés par la question du français s'est fait sentir. Pourtant, l'Administration doit jouer de façon optimale son rôle moteur en ce qui a trait à la promotion du français, langue commune, et à la francisation du monde du travail.

3. STATISTIQUE CANADA, *Les compétences au Canada : premiers résultats du Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes (PEICA)*, Ottawa, Statistique Canada, 2013, n° 89-555-X au catalogue.

Somme toute, il est primordial de se préoccuper des aspects de l'évolution de la situation linguistique jugés insatisfaisants pour l'atteinte de l'ensemble des objectifs poursuivis par la politique linguistique du Québec. Parallèlement, il faut continuer de produire et de transmettre des connaissances concernant les enjeux linguistiques au Québec. De plus, il est essentiel de promouvoir l'usage et la bonne maîtrise de la langue française, langue de cohésion sociale, et d'encourager les contributions individuelles et organisationnelles visant le rayonnement du français.

Contexte gouvernemental

Le présent plan stratégique prend en compte les orientations gouvernementales concernant le français, lesquelles visent essentiellement à assurer la protection et la promotion de cette langue qui nous définit comme peuple. Les choix stratégiques qui y ont été faits sont fondés sur la valeur partagée du français comme langue commune de notre espace public, et sur la nécessité d'être vigilants quant à cette situation.

Ce plan stratégique contribue également à la cohérence de l'action gouvernementale en s'appuyant notamment sur l'un des enjeux majeurs auxquels le Québec doit faire face, soit celui du développement durable. En cette matière, le positionnement stratégique du CSLF tient compte en particulier du principe de la protection du patrimoine collectif. Les objectifs du plan s'alignent ainsi sur trois objectifs gouvernementaux de développement durable, à savoir :

- ▶ renforcer la conservation et la mise en valeur du patrimoine culturel et scientifique (objectifs 1.1 et 1.2) ;
- ▶ veiller à ce que le français, en tant que langue officielle du Québec, demeure la langue commune de la vie publique de tous les Québécois, quelle que soit leur origine, dans le respect de la communauté de langue anglaise et des communautés culturelles ainsi que des nations amérindiennes et de la nation inuite (objectifs 1.2 et 2.1) ;
- ▶ accroître l'implication des citoyens dans leur communauté (objectif 2.2).

UN QUÉBEC AU FAIT DE L'ÉVOLUTION DE L'USAGE ET DU STATUT DU FRANÇAIS, LANGUE DE COHÉSION SOCIALE.

Bien que le Québec ait une population majoritairement francophone, il n'en demeure pas moins que le français s'y trouve dans une position délicate, notamment en raison du contexte nord-américain, où l'anglais est parlé par environ 300 millions de personnes. On constate d'ailleurs une diminution du poids des francophones de langue maternelle⁴ et de langue d'usage⁵ au cours des dernières années, causée entre autres par la baisse marquée de la fécondité des francophones, laquelle s'est amorcée dans les années 1960, et par l'augmentation du nombre d'immigrants qui n'ont pas le français comme langue maternelle. Il faut ajouter à cela les pressions qu'exercent différents aspects de la mondialisation sur l'usage du français, que ce soit comme langue du travail ou des services, particulièrement dans la région de Montréal.

4. Selon les données des derniers recensements, pour l'ensemble du Québec, entre 2006 et 2011, la proportion de la population de langue maternelle française est passée de 79,6 % à 78,9 %, alors que celle de la population de langues maternelles non officielles au Canada a connu une hausse (12,3 % comparativement à 12,8 %). La proportion de la population québécoise de langue maternelle anglaise est demeurée stable entre ces deux années (environ 8,3 %). Dans la RMR de Montréal, entre 2006 et 2011, la proportion de la population de langue maternelle française était en régression (65,7 % contre 64,5 %), alors que celle de la population de langues maternelles non officielles au Canada était en augmentation (21,8 % comparativement à 23,5 %). La proportion de la population québécoise de langue maternelle anglaise n'a pratiquement pas changé entre ces deux années (près de 12,5 %).
5. Au Québec, entre 2006 et 2011, le pourcentage d'individus qui parlaient le plus souvent le français à la maison est passé de 81,8 % à 81,2 %. Dans la RMR de Montréal, au cours de la même période, le pourcentage d'individus qui parlaient le plus souvent le français à la maison est passé de 69,1 % à 68,1 %.

Étant donné que le portrait démolinguistique du Québec est en évolution rapide, il est important non seulement de maintenir à jour, mais de faire progresser les connaissances sur les différents enjeux linguistiques qui concernent la société québécoise. La mise en lumière des divers phénomènes qui interviennent dans l'évolution de l'usage et du statut du français permet de mieux comprendre les défis auxquels fait face la langue française au Québec. Dans la mesure où cette langue constitue un des facteurs majeurs de cohésion sociale, il est nécessaire de porter une attention constante à la dynamique linguistique en cours et aux tendances, nouvelles ou plus anciennes, qui peuvent amener ou annoncer des changements de tel ou tel aspect de celle-ci. Cette activité de veille s'accomplit avant tout par la conduite de travaux de recherche, dont les résultats visent à mettre en évidence des problématiques et à alimenter la réflexion sur l'adaptation de la politique linguistique aux enjeux en question. Ces travaux de recherche dirigés par le CSLF pourront également être réalisés en partenariat avec des équipes universitaires ou d'autres chercheurs.

En marge de ses travaux de recherche, le CSLF s'emploiera à mettre à profit son expertise scientifique en matière de politique linguistique en transmettant ses connaissances, notamment lors de réunions officielles, à différents intervenants concernés par les questions linguistiques au Québec.

ORIENTATION 1

Contribuer à faire progresser et à diffuser les connaissances sur les questions touchant le français au Québec.

Axe 1 — L'expertise scientifique en matière de politique linguistique.

Objectif 1.1

Diriger les travaux de recherche et de réflexion pertinents pour éclairer le gouvernement sur l'adaptation de la politique linguistique du Québec dans un contexte de société en constante évolution, et ce, dans quatre domaines prioritaires d'action.

Indicateur

Objet des études, des avis et des mémoires produits et diffusés dans les domaines suivants :

- ▶ le français, langue du travail;
- ▶ la francisation des immigrants et leur insertion socioéconomique et civile;
- ▶ la maîtrise du français par tous les Québécois;
- ▶ l'exemplarité et le rôle moteur de l'Administration et du secteur public.

Objectif 1.2

Contribuer à la transmission des connaissances concernant les enjeux linguistiques au Québec.

Indicateur

Objet des présentations, des conférences et des allocutions faites lors de colloques, de congrès et de rencontres officielles.

LA VIE EN FRANÇAIS AINSI QUE LA RICHESSE DE LA LANGUE FRANÇAISE.

La langue française, langue commune de la vie publique, constitue une valeur fondamentale de la société québécoise. Devenu langue officielle du Québec en 1974, le français confère à cette société son originalité et sa spécificité en Amérique du Nord. Il est au cœur de l'identité culturelle et constitue un vecteur incontournable de cohésion sociale.

Pour assurer la pérennité de la langue française comme langue commune de la vie publique des Québécois de toutes origines, leur permettant de communiquer, d'interagir, de prendre une part active au développement de la société québécoise de demain, il y a lieu de valoriser l'usage du français dans l'espace public québécois et de favoriser son rayonnement au Québec et au-delà de ses frontières. Dans cet esprit, le CSLF compte réaliser à l'intention de la population des activités d'information et de promotion de l'usage et de la bonne maîtrise du français au Québec, et souligner annuellement, par la remise de prix et de distinctions, la contribution en faveur de la langue française de personnes et d'organisations du Québec et d'ailleurs.

ORIENTATION 2.1

Valoriser l'usage du français en tant que langue commune dans l'espace public québécois.

Objectif 2.1

Promouvoir l'usage et la bonne maîtrise du français au Québec.

Indicateur

Nombre et nature des activités d'information et de promotion réalisées à l'intention de la population, notamment sur le Web.

ORIENTATION 2.2

Favoriser le rayonnement du français au Québec et au-delà de ses frontières.

Objectif 2.2

Souligner les contributions exemplaires de personnes et d'organisations à l'égard de la langue française, au Québec et ailleurs, notamment dans les milieux culturels et sociaux ainsi que dans les médias.

Indicateur

Récipiendaires et lauréats des distinctions, des mentions et des prix décernés.

TABLEAU SYNOPTIQUE

Mission

Le Conseil supérieur de la langue française (CSLF) a pour mission de conseiller le ou la ministre responsable de la Charte de la langue française sur toute question relative à la langue française au Québec. De plus, il peut informer le public sur toute question qui concerne le français au Québec.

ENJEU

1

UN QUÉBEC AU FAIT DE L'ÉVOLUTION DE L'USAGE ET DU STATUT DU FRANÇAIS, LANGUE DE COHÉSION SOCIALE.

ORIENTATION 1

Contribuer à faire progresser et à diffuser les connaissances sur les questions touchant le français au Québec.

Axe 1— L'expertise scientifique en matière de politique linguistique.

Objectif 1.1

Diriger les travaux de recherche et de réflexion pertinents pour éclairer le gouvernement sur l'adaptation de la politique linguistique du Québec dans un contexte de société en constante évolution, et ce, dans quatre domaines prioritaires d'action.

Indicateur

Objet des études, des avis et des mémoires produits et diffusés dans les domaines suivants :

- ▶ le français, langue du travail ;
- ▶ la francisation des immigrants et leur insertion socioéconomique et civile ;
- ▶ la maîtrise du français par tous les Québécois ;
- ▶ l'exemplarité et le rôle moteur de l'Administration et du secteur public.

Objectif 1.2

Contribuer à la transmission des connaissances concernant les enjeux linguistiques au Québec.

Indicateur

Objet des présentations, des conférences et des allocutions faites lors de colloques, de congrès et de rencontres officielles.

Vision

Un organisme représentatif de la société québécoise dans toute sa diversité, qui est une référence incontournable quant aux enjeux linguistiques au Québec et aux façons d'adapter la politique linguistique pour consolider la place du français comme langue commune de la vie publique.

ENJEU

2

LA VIE EN FRANÇAIS AINSI QUE LA RICHESSE DE LA LANGUE FRANÇAISE.

ORIENTATION 2.1

Valoriser l'usage du français en tant que langue commune dans l'espace public québécois.

Objectif 2.1

Promouvoir l'usage et la bonne maîtrise du français au Québec.

Indicateur

Nombre et nature des activités d'information et de promotion réalisées à l'intention de la population, notamment sur le Web.

ORIENTATION 2.2

Favoriser le rayonnement du français au Québec et au-delà de ses frontières.

Objectif 2.2

Souligner les contributions exemplaires de personnes et d'organisations à l'égard de la langue française, au Québec et ailleurs, notamment dans les milieux culturels et sociaux ainsi que dans les médias.

Indicateur

Récipiendaires et lauréats des distinctions, des mentions et des prix décernés.

Couverture imprimée sur du Suprême satin,
carton recyclé à 55 %, contenant 30 % de fibres postconsommation et 100 % recyclable.

Pages intérieures imprimées sur du Enviro100,
papier 100 % postconsommation, 100 % recyclable, certifié Éco-logo, procédé sans chlore, FSC recyclé et fabriqué à partir d'énergie biogaz.



www.cslf.gouv.qc.ca



*Conseil supérieur
de la langue
française*

Québec 